

INFORMATION

LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE INTERVIENT POUR AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE



LA NOUVELLE LIGNE T5 PREND LE DÉPART

ROUEN

Madame, Monsieur,

Après 2 ans d'études et de concertation, la Métropole Rouen Normandie va commencer les travaux de la future ligne T5.

Les travaux des concessionnaires externes à la Métropole vont laisser place à ceux des aménagements et de voiries. Ces travaux consistent en :

- La réalisation de cheminements piétons, de trottoirs et espaces publics requalifiés et élargis quand c'est possible
- La création de pistes cyclables bilatérales facilitant la circulation des vélos entre la place Carnot et l'avenue Jean-Rondeaux via le Cours Clemenceau, la place Carnot et le boulevard d'Orléans
- La désimperméabilisation des sols non destinés à une circulation quelconque (modes doux, voiries)
- L'agrandissement du parc d'Iberville, sur le boulevard d'Orléans
- La création de la plateforme T5 et ses quais de stations végétalisées
- La reprise des voiries et de leur structure
- La rénovation et renouvellement des réseaux métropolitains (Eau Potable, Assainissement/Réseaux de chaleur)

L'utilisation de matériaux recyclés ou le recyclage sur place des matériaux et mobiliers existants seront privilégiés (bordures, pavés, panneaux...).

Le chantier va se dérouler en plusieurs phases pour s'achever à l'automne 2025.

Les travaux débuteront sur le Cours Clemenceau, ceux du boulevard d'Orléans ne commenceront qu'en février 2024.

Dès le 6 novembre jusqu'à fin mars 2024, les entreprises en charge des travaux vont intervenir sur les voiries situées entre l'îlot central et le premier alignement d'arbres placé au sud du Cours Clemenceau (voir plan des emprises travaux au verso).













La desserte locale et les accès aux zones de stationnement seront maintenus et une déviation sera mise en place par les rues Saint-Sever et Arago.

La circulation sur le Cours Clemenceau se fera uniquement dans le sens Est/Ouest (Saint-Sever vers Joffre). Les accès aux commerces, à la Cité administrative ainsi qu'à l'Hôtel du Département seront maintenus.

